

Dakar, le 8 avril 2013

**MISE AU POINT DU DIRECTEUR GENERAL SUITTE AUX TRACTS DU
SUTELEC ET DU SYNTES DENONCANT LA NOTE DE DIRECTION
N°31/2013 PORTANT MORALISATION DU TARIF PREFERENTIEL**

Suite au tract du Sutelec je voudrai apporter les précisions suivantes:

- 1- je n'ai jamais perçu 40 000 000 FCFA après ma nomination au poste de DG de Senelec, ni même 1 franc après cette nomination. J'ai choisi de rester chez moi et garder mes meubles alors que j'ai droit au logement meublé.
- 2- je n'ai jamais été l'objet d'un rapport d'inspection durant ma présence ou mon absence à la Senelec.
- 3- contrairement à ce qu'on affirme dans le tract, le 22 août 2012, j'ai publié un mois après mon arrivée à la Direction de Senelec "**Appel au sursaut**" ou j'ai décliné mon ambition pour Senelec et j'ai tracé les grandes lignes de mon programme de redressement de Senelec pour que Senelec devienne une société d'électricité normale où tous les abus seront bannis.

Depuis mon installation à la tête de la Senelec, j'ai mené notamment les actions suivantes :

- J'ai demandé que Senelec respecte le code du travail sur les heures supplémentaires parce que je ne peux pas cautionner délibérément une violation de la loi sans rien faire ;
- j'ai réglementé les missions payées les weekends et les jours fériés ;
- j'ai moralisé l'usage du tarif préférentiel ;
- j'ai réglementé les traitements médicaux liés aux soins dentaires et autres prothèses, parce qu'il y avait des abus et même des faux délivrés par des praticiens ;
- j'ai supprimé 6 directions sur 19 au niveau de l'organigramme pour réduire les charges de l'entreprise.

Certes, c'est une mission qui n'est pas populaire auprès de certains travailleurs, mais je n'ai d'autres choix que de choisir le chemin difficile de la rigueur, de la transparence et de la justice.

Cette exigence caractérise nos relations avec les fournisseurs et prestataires de Senelec. Ainsi :

- Pour GTI, j'ai mis fin à l'avis préalable de résiliation (APR) et exigé l'application du contrat d'achat d'énergie dans toute sa rigueur. Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur en 1999 du contrat entre Senelec et GTI, GTI a accepté que Senelec paye les frais fixes proportionnellement à la puissance disponible. Aujourd'hui, nous payons 600 000 € par mois au lieu de 900 000 € que Senelec a toujours payé, ce qui nous apporte une économie annuelle de 2 361 600 000 FCFA.
- Nous avons eu la même attitude vis à vis des sociétés qui louent des groupes à Senelec :
 - Ayant constaté que les montants payés au titre des locations de groupes ont largement dépassé leur coût d'acquisition, nous avons fait accepter à Aggreko une location avec option d'achat à Boutoute, alors qu'ils nous ont toujours imposé une location simple,
 - APR a également accepté la location avec option achat à Tamba.

Mes rapports avec l'ensemble des fournisseurs sont basés sur la défense des intérêts de Senelec :

- Pour le logiciel d'accélération du SIC, nous sommes partis d'une première offre de 390 000 000 FCFA à une offre de 85 000 000 FCFA ;
- Pour Wartsila, nous avons demandé la renégociation du contrat de l'O&M ;
- Pour Kounoune, nous avons vidé le contentieux que nous trainons depuis 2009 en acceptant de payer les factures d'électricité que nous avons consommées. En retour, Kounoune s'engage à une production annuelle de 520 GWH au lieu de 380 GWH. Cette différence de 140 GWH qui était produite au DO, lorsqu'elle sera produite par Kounoune, nous fera économiser 7 Milliards par an.

Je voudrais dire à l'ensemble du personnel que nous avons fait le pari de réaliser en interne des économies de 40 Milliards en 2013 pour maintenir les tarifs à leur niveau actuel. Cette économie ne peut être réalisée sans une gestion rigoureuse des biens de Senelec.

Je voudrais réaffirmer ma disponibilité au dialogue avec l'ensemble des travailleurs pour trouver des solutions aux difficultés actuelles de Senelec.

Je viens de lire dans un journal l'exigence du président de la convergence d'être reçu mercredi parce que absent de Dakar. Je lui confirme que je suis disposé à le recevoir mercredi pour discuter avec lui de cette note qui moralise l'usage du tarif préférentiel.

Il est regrettable qu'un groupuscule, sous le couvert du Sutelec qui est un syndicat que je respecte, ait choisi de salir mon nom pour des raisons bassement obscures.

Je respecte tous les syndicats regroupés au sein de la convergence.

**Le Directeur Général,
Papa DIENG**



Papa DIENG